



# Cercle Tây Sơn Võ Đạo

Association Loi 1901 – WALDEC : W9C1001114 – JO n°1 0080041 du 11/10/2008 – N° annonce 2325  
BP 1044 – 97343 Cayenne – Guyane Française – <http://www.taysonguyane.com>



## Tarifs & informations

- Le règlement des frais et de cotisation se font en début d'année pour leur totalité.
- Pour les paiements fractionnés, uniquement par chèques et donnés pour l'intégralité des frais et cotisation en débuts de saison sportive, merci de marquer les dates d'échéances.
- Le 1<sup>er</sup> chèque doit couvrir obligatoirement les frais et le premier trimestre.

### Frais généraux annuels

1. Frais de dossier 30 euros
2. Licence FFKDA 32 euros

### Cotisations

- Cotisation mensuel : 40 euros (soit 400 euros pour l'année sportive), soit un premier règlement à 182 euros (62 euros de frais + 3 x 40 euros), puis 7 x 40 euros.
- Cotisation annuelle : 350 euros (tarif dégressif pour paiement à l'année) + frais généraux.
- Cotisation pour les familles nombreuses :
  - 1<sup>er</sup> personne au tarif annuel de 350 euros (hors frais généraux) même si le règlement se fait en fractionné.
  - 2<sup>ème</sup> personne au tarif annuel de 300 euros (hors frais généraux)
  - A partir de la 3<sup>ème</sup> personne, 300 euros et la dernière cotisation est offerte (hors frais généraux).

*Exemple d'une offre familiale : une famille de 4 personnes s'inscrit.*

*Frais généraux : 4 x (30 euros + 32 euros) = 248 euros.*

*Calcul des cotisations :*

*1<sup>er</sup> personne = 350 euros (au lieu de 400)*

*2<sup>ème</sup> personne = 300 euros (au lieu de 400 euros)*

*3<sup>ème</sup> personne = 300 euros (au lieu de 400 euros)*

*4<sup>ème</sup> personne = offert (au lieu de 400 euros)*

*Soit un total pour les cotisations de 950,00 euros au lieu de 1.600,00 euros.*

*Si la famille règle à l'année, le totale est de 248 euros + 950 euros = 1.198 euros.*

*Si elle règle au mois, le premier règlement sera égal à 248 euros (frais généraux) + 285 euros (premier trimestre) = 533 euros, puis 7 chèques à 95 euros.*

### Frais annexe

- Passeport sportif (valable 8 ans) : 30 euros.

### Documents à fournir

- Feuille d'inscription + certificat médical autorisant la pratique de sports de combat.
- 1<sup>er</sup> inscription : 1 photo d'identité.

**Plus d'infos :** <http://www.taysonguyane.com> – Em@il : [admin@taysonguyane.com](mailto:admin@taysonguyane.com)